ASSOCIATION EUROPE FINANCES RÉGULATIONS

INFORMATIONS PRATIQUES

FORMAT
Présentiel

MODE DE PARTICIPATION
DS Avocats
Paris - 75116
6 Rue Duret

DATE
mercredi 31 mai

LIEU
6 Rue Duret
Paris 75116

PARTICIPATION
210 €

INSCRIPTION
www.aefr.eu

CONTACT
contact@aefr.eu
01 70 98 06 53

Atelier

L'IA dans le secteur financier : vers plus d'agilité en conformité ?

Dans un contexte d'inflation réglementaire, d'émergence d'acteurs nouveaux, d'accroissement du rythme des reportings, le recours à l'intelligence artificielle (IA), et surtout au « machine learning » va bouleverser l'ensemble du secteur financier. Les bénéfices attendus par les institutions financières qui ont été interrogées sont multiples : des décisions plus rapides et surtout de meilleure qualité, une meilleure gestion des risques, une automatisation du processus du KYC. En effet, les Regtech augmentent la capacité des acteurs à prendre en compte intelligemment les directives et les règlements. Ainsi la plateforme d'IA IBM Watson prend en compte l'ensemble des process de contrôle de données requis par les différentes réglementations dans tous les pays (sécurité financière, compliance, sécurité…). Plutôt que de raisonner réglementation par réglementation, on optimise un énorme paquet pour tout traiter en même temps. Enfin, comme les obligations de reporting réglementaires ne cessent d'augmenter sous le coup de PRIPs, Mifid 2…, les acteurs doivent gérer des volumes de données de plus en plus importants, les traiter, les industrialiser, les rationaliser… Grâce à leurs modèles sophistiqués, les Regtech peuvent ainsi leur apporter agilité et efficacité de traitement.

Mais l'introduction de l'IA dans les banques va également changer le travail des responsables compliance via un gain de temps et une diminution des coûts. Hier la conformité était l'affaire exclusive de juristes spécialistes, aujourd'hui de nouveaux acteurs s'emparent du sujet avec de nouvelles solutions.

Dans cet Atelier, un consultant de Sopra Banking viendra d'abord expliquer ce que recouvre le mot Intelligence Artificielle : définition, marché et parties prenantes, puis nous analyserons concrètement l'usage de cette technologie « révolutionnaire » au service des services de conformité et des services de gestion de la Data, dans le cadre de l'entrée en vigueur du GDPR le 01/07/18. Enfin, une grande banque viendra témoigner de son expérience d'implémentation de cette technologie qui l'aide à traiter dans le processus du KYC les tâches répétitives et/ou chronophages où la seule plus-value humaine ne suffit plus et/ou n'est pas rentable.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Présenter les principales fonctions de l'IA
- Connaître des cas d'usage dans des métiers/ organisations
- Retours d'expérience d'une banque « convaincue »

ASSOCIATION EUROPE FINANCES RÉGULATIONS

PROGRAMME

8 h 15 **Accueil Café**

8 h 25 **Introduction**

8 h 30 **Mot d'accueil**
Intervenants: Bernard TEZE (DS Avocats)

8 h 40 **1. Le point de vue du consultant Sopra Banking**
Intervenants: Vincent LEFÈVRE (Sopra Steria Next) / Philippe LERIQUE (Sopra Banking)

- L'IA: Définition, Panorama du marché et des forces en présence
- L'IA et le règlementaire: les grands cas d'usage aujourd'hui
- L'IA et la production des données: Quid du RGPD?

09 h 45 **2. Retour d'expérience de la BNP Personal Finance**
Intervenants: Christophe CHÉREAU (BNP Paribas Personal Finance)

- Intelligence Artificielle ou Intelligence Augmentée, où se trouve la frontière dans nos métiers ?
- Apprendre en testant, ou comment utiliser les leviers internes pour appréhender l'intelligence Artificielle.
- Une réflexion plus sociétale sur l'intelligence artificielle avec Nwow (New Ways Of Working), le think Tank du travail réinventé

10 h 30 **Conclusion**